

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE998

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE PREMIER

- I. – À l’alinéa 27, après la seconde occurrence du mot « équipement », insérer les mots :
« pendant la durée de la grande opération d’urbanisme ».
- II. – En conséquence, supprimer l’alinéa 29.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.